

SAULZET

Autour



du Petit Château

JUIN 2018

N° 45



O R C H I S M I L I T A I R E

Cet orchis de 30 à 60 cm de hauteur est inféodé aux terrains calcaires. Sa tige porte une inflorescence en épi dont les fleurs présentent un pétale médian (appelé labelle) très développé. Rose violacé ponctué de pourpre, en forme de bonhomme, il est surmonté d'un «casque» rose pâle, d'où le nom d'Orchis militaire, Orchis casque ou Orchis guerrier. Cette orchidée, très rare et protégée en Auvergne, se rencontre dans les pelouses sèches de quelques pointements calcaires du val d'Allier, du val de Besbre et du secteur d'Ebreuil. Elle semble actuellement en régression en raison de l'enfrichement.

► Le mot du maire	Page 3
► Cérémonie des vœux : « Accueillir sans dénaturer »	Page 4
► Club de Loisirs des Aînés (CLAS) : un changement au sein du bureau	Page 5
► De gros travaux réalisés dans la traversée de la commune	Page 6
► Finances communales	Page 7
► Finances communales (suite)	Page 8
► Finances communales (suite et fin)	Page 9
► Divers travaux dans la commune	Page 10
► Clos Saint-Julien : un nouveau lotissement communal à Saulzet	Page 11
► Que commémore-t-on le 8 mai ?	Page 12
► 8 mai : 74 ans après	Page 13
► La Comcom vous renseigne et répond à vos questions	Page 14
► Pétanque Saulzétquoise : bon début d'année pour le club	Page 15
► Union Sportive Saulzet-Escurolles : le niveau supérieur pour les deux équipes	Page 16
► Gym, forme et plaisir : une fin de saison très agréable	Page 17
► Une magnifique fresque pour égayer le préau de l'école	Page 18
► Bloc-notes	Page 19
► Bon début de saison pour le comité des fêtes	Page 20



DEPUIS la parution du précédent numéro de notre journal, la vie de notre commune a comme toujours été très animée et riche en événements ; tout d'abord, l'année 2018 a commencé par le recensement de la population qui s'est déroulé de façon remarquable ; Amélie, notre agent recenseur, avait déjà, lors de son intervention à la cérémonie des vœux, très bien expliqué son rôle et elle a accompli cette tâche délicate avec sérieux ; l'excellent accueil qui lui a été réservé par la majorité des Saulzétouais lui a permis de surmonter les désagréments de la rencontre de quelques grincheux comme il en existe dans toutes les communes. Le résultat de cette consultation est conforme aux prévisions avec une population qui dépasse désormais les 400 habitants. Nous avons aussi constaté que la commune rajeunit et cela ne peut être que bénéfique pour notre avenir.

Ensuite des travaux importants de renouvellement de la conduite d'eau potable ont été effectués durant près de trois mois, ce qui a occasionné une gêne certaine pour les riverains. C'était inévitable et je tiens à remercier chacun pour la compréhension dont il a fait preuve et que j'ai appréciée.

Cette année, le 8 mai a connu un moment particulier ; une lettre datant de la dernière guerre et destinée à la gestapo, a été admirablement lue par Martin Taillade ; cette lecture a été suivie d'une intervention émouvante de Mylène Gouérand, directement concernée par ce courrier qui dénonçait sa mère âgée de 19 ans à l'époque, pour faits de résistance. L'intégralité de ces textes figure dans les pages de ce journal.

Vous trouverez aussi dans notre presse locale, le bilan comptable de l'année 2017. Il montre une excellente année budgétaire qui nous permet d'effectuer d'importants travaux de voirie. Nos engagements pris en début de mandat seront honorés avec une année d'avance sans que les finances de la commune en soient perturbées.

Autre satisfaction importante, le permis d'aménager du « Clos Saint Julien » vient d'être accordé et nous pouvons démarrer les travaux de viabilisation. A la demande de l'UTT le plateau ralentisseur situé à la sortie de ce lotissement a vu son emprise doublée. Les 8 lots, de 700 à 1.200 m² environ, seront viabilisés prochainement. Le prix de vente est compris entre 20 et 22 € le m² suivant leur emplacement. Déjà, plusieurs lots sont réservés et si vous avez connaissance de personnes

désirant faire construire sur notre territoire, vous pouvez les solliciter car l'emplacement est idéal pour les familles (aire de jeux, espace de détente et arrêt de bus à proximité).

Autre bonne nouvelle qui concerne la téléphonie mobile : une antenne sera implantée entre le 15 et 30 septembre dans le secteur des « Diagots » afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la population ; sa mise en service début octobre 2018 permettra d'accéder à la 4G avec facilité.

Le Conseil, lors de sa dernière séance, a validé la création d'un espace wifi entre la mairie et l'école. La salle polyvalente sera également raccordée par wifi avec la mairie au réseau internet ; l'accès sera gratuit et illimité pour les personnes qui se connecteront avec leur matériel et un code personnel.

Concernant l'école, le retour aux 4 jours sera effectif dès la rentrée 2018-2019. Les horaires et le coût de la garderie seront uniformisés avec les communes d'Escurolles, Saint-Pont et Monteignet. Elle débutera à 7 h 30 pour se terminer à 18 h 30. Le tarif passera à 1 euro de l'heure et toute heure commencée sera due.

L'amélioration de la sécurité continue et ce sont deux nouvelles bornes à incendie qui viennent d'être installées. Au total 14 bornes protègent nos habitations afin de respecter la nouvelle directive sur la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie).

Un stop sera implanté rue de la Demi-Lune afin d'améliorer la sécurité des véhicules qui sortent du lotissement.

Un cheminement piétons chemin de l'Ancoutay, sera réalisé avec un passage protégé à l'intersection avec le sentier qui longe le ruisseau.

Je ne peux terminer ce mot sans remercier Magalie, notre institutrice, pour son implication dans l'éducation de nos enfants ainsi que toutes nos associations, clubs de sport et comité des fêtes, qui effectuent un excellent travail d'animation digne d'une grande collectivité. D'ailleurs les habitants des communes voisines ne s'y trompent pas car ils sont nombreux à grossir les rangs de nos clubs.

Je vous souhaite enfin à tous de profiter pleinement de nos belles journées d'été et de trouver détente et repos à l'occasion de ces nouvelles vacances.



Cérémonie des vœux : « Accueillir sans dénaturer »



DIX ans après la mise en place de la cérémonie des vœux, la fréquentation est toujours aussi importante. Plus d'une centaine de Saulzétos étaient venus, le samedi 13 décembre, aux vœux du maire, soit plus d'un quart de la population.

Jean-François Humbert, maire, a souhaité le développement de Saulzet, « mais pour construire le village du futur, il faut accueillir sans dénaturer. Commune rurale nous sommes, commune rurale nous devons rester ».

Avec une progression de la population de 12 % sur cinq ans (l'année 2018 verra le recensement des habitants de la commune), un des douze plus forts taux du département, Saulzet est une commune attractive « mais il faut maîtriser cela et le PLU, qui a été validé cet été, nous aidera à évoluer sereinement, sans grignoter les terres à vocation agricole ».

2017 dans le rétro. - Jean-François Humbert a retracé les travaux marquants de 2017. Le cheminement piéton de la rue des Creux est terminé. Les poteaux du terrain de pétanque et les foyers lumineux ont pu être changés à moindre frais grâce aux employés communaux et à Eric, qui a effectué gracieusement les forages.

Ces mêmes employés communaux ont aussi busé des fossés, repeint des rambardes et des portails et aussi remplacé une toiture à côté de l'école.

2017 a également vu les fenêtres de l'école remplacées pendant les vacances et l'année s'est achevée par l'inauguration du terrain multisports.

2018 droit devant. - Le réseau d'eau va subir des travaux importants qui perturberont la circulation pendant au moins trois mois. Il s'agit du remplacement de la conduite principale et du déplacement de compteurs.

Le goudron sera refait dans la rue de la Demi-Lune et, si les subventions suivent, dans les rues des Talles et de l'Ancoutay. Une partie de la toiture de l'église sera refaite avant d'engager des travaux à l'intérieur.

Un aménagement foncier sera entrepris à côté du terrain de pétanque. Sur les 12.000 m² disponibles, la moitié sera réservée à la construction et l'autre moitié à un espace de détente collectif.

Enfin, après concertation et sous réserve d'accord de l'académie, la semaine de quatre jours devrait faire son retour à l'école à la rentrée prochaine.

A l'issue des vœux, Jean-François Humbert a tenu à féliciter publiquement trois jeunes de la commune qui ont particulièrement brillé en 2017. Ils ont tous les trois reçu un livre en rapport avec leur grande passion.



Amélie Niedercorn
l'agent recenseur
de Saulzet



De gauche à droite : Lilian, Corentin et Guillaume.

Face à un endettement qui décroît et un fond de roulement qui dégage des libertés de manœuvre, Jean-François Humbert a communiqué sa confiance à ses administrés.



Club de Loisirs des Aînés de Saulzet (CLAS) : un changement au sein du bureau



LE Club de Loisirs des Aînés de Saulzet (CLAS) vous informe d'un changement au sein du bureau. Marie Palme est élue présidente et Roland Saint-Quintin vice-président ; Hélène Quiquandon conserve son poste de secrétaire et Claudine Champs celui de trésorière.



Les activités se poursuivent normalement. Les après-midi se passent en jouant à la belote, au scrabble, aux triominos, etc.

Une expérience d'écriture à la plume d'oie a engendré de belles taches et de bons fous-rire. Nous fêtons les anniversaires, Noël et les Rois. Comme les années précédentes, une pause est faite en juillet et août.



Nous nous retrouverons le mardi 4 septembre et, bien entendu, les personnes désirant se joindre à nous seront les bienvenues.

Bonnes vacances à tous !

Ecole de Saulzet : organisation de la garderie scolaire 2018-2019



L'école de Saulzet assure une garderie pour les élèves du RPI (Escurolles, Le Mayet-d'Ecole, Montaignet-sur-l'Andelot, Saint-Pont et Saulzet).

Sont admis à la garderie tous les enfants inscrits dans les écoles du RPI.

Horaires de la garderie

- Le matin, à partir de 7 h 30 jusqu'à l'entrée en classe.
- Le soir après les cours, jusqu'à 18 h 30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tarifs

Année scolaire 2018-2019 : 1 € l'heure (toute heure commencée sera due) et 0,50 € à partir du deuxième enfant.

Les parents doivent signaler leur nom avec adresse de facturation à la personne responsable de la garderie, Mme Laurence Liot (tél. 04.70.90.34.38).

Lieu

La garderie est assurée dans l'enceinte de l'école (cour ou bâtiment) sous la responsabilité du personnel communal.

Comportement des enfants : ils doivent

- ☐ Respecter les règles élémentaires de politesse ;
- ☐ Respecter l'ensemble du personnel et les autres enfants ;
- ☐ Respecter le matériel et les locaux.

Toute attitude d'enfant qui ne respecterait pas ces règles entraînera automatiquement, après explications de l'enfant, une réparation (des excuses, un engagement à ne pas recommencer, une remise en état si nécessaire).

Si le comportement d'un enfant devait perturber de quelque façon que ce soit le bon déroulement des activités, les parents seront avertis afin de trouver, dans la concertation, le meilleur moyen d'améliorer son attitude.

S'il devait y avoir récidive, l'enfant indiscipliné serait exclu temporairement ou définitivement, les parents étant dans tous les cas avertis par courrier.

De gros travaux réalisés dans la traversée de la commune



Le remplacement de la conduite d'alimentation en eau de la commune de Saulzet a été effectué en début d'année. Ces travaux ont été programmés avant le renouvellement du goudron de la rue de la Demi-Lune. L'année prochaine, la rue principale sera goudronnée du rond-point jusqu'à la sortie de la commune en direction d'Escurolles. Cette conduite d'eau devenait vétuste et les fuites trop fréquentes. Il n'était pas question d'engager des frais de voirie avant d'avoir une conduite d'eau en bon état.



Comptabilité 2017 (Compte administratif)

Fonctionnement

Dépenses	Prévu.....	374 094 €
	Réalisé	273 538 €
Recettes	Prévu.....	374 094 €
	Réalisé	376 252 €

Investissement

Dépenses	Prévu.....	211 301 €
	Réalisé	169 106 €
	Reste à réaliser.....	14 936 €
Recettes	Prévu.....	211 301 €
	Réalisé	138 897 €
	Reste à réaliser.....	8 000 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	- 30 209 €
Fonctionnement	+ 102 715 €
Résultat global	+ 72 506 €

Bilan comptable

Années	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement	Résultat total	Restes à réaliser	Report pour l'année suivante
2007	+ 182 723	- 65 885	+ 116 837	- 118 729	- 1 892
2008	+ 27 465	+ 1 215	+ 28 679	- 10 351	+ 18 328
2009	+ 67 223	- 21 162	+ 46 061	- 20 971	+ 25 090
2010	+ 65 996	+ 13 224	+ 79 220	- 34 600	+ 44 520
2011	+ 68 958	- 14 742	+ 54 215	- 13 106	+ 41 109
2012	+ 91 175	- 27 086	+ 64 089	- 27 043	+ 37 046
2013	+ 92 409	- 23 484	+ 68 925	- 16 739	+ 52 186
2014	+ 126 022	+ 4 091	+ 130 113	- 95 217	+ 64 896
2015	+ 135 149	- 52 888	+ 82 261	- 19 100	+ 63 161
2016	+ 111 633	- 38 257	+ 73 376	- 9 000	+ 64 376
2017	+ 102 715	- 30 210	+ 72 505	- 6 936	+ 65 569

Taux des taxes

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter le taux des taxes

Taxe d'habitation : 11,55 % pour un produit de 46.292 € • Taxe foncière (bâti) : 11,93 pour un produit de 36.005 €

Taxe foncière (non bâti) : 36,65 % pour un produit de 22.430 €

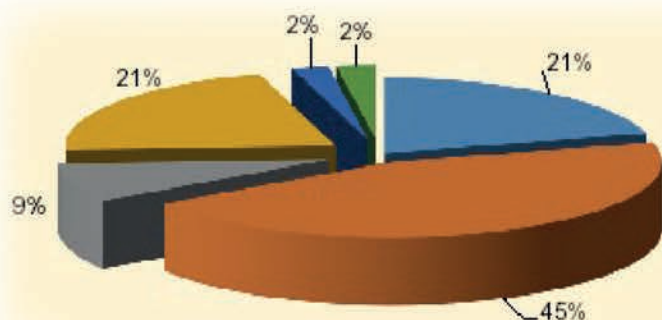
Soit une recette totale de 104.727 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - COMMUNE

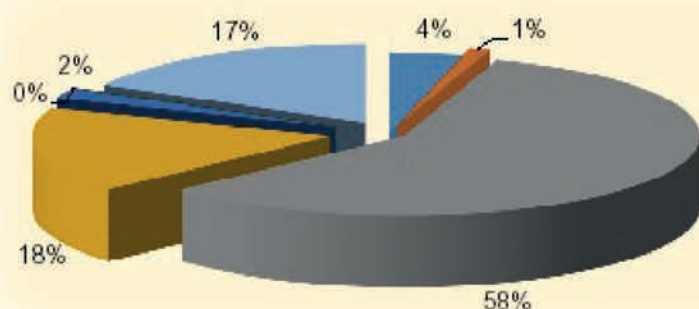
Section de fonctionnement

Total des dépenses : 273 538 €



- Charges à caractère général : 56 827 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 123 000 €
- Atténuation de produits : 23 355 €
- Autres charges de gestion courante : 57 826 €
- Charges financières : 6 046 €
- Opérations d'ordre : 6 484 €

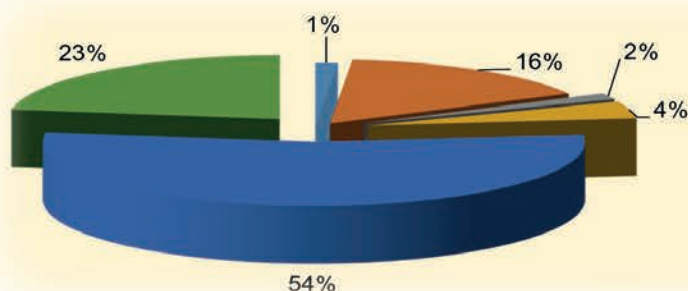
Total des recettes : 376 252 €



- Atténuation de charges : 14 780 €
- Produits des services et ventes directes : 4 248 €
- Impôts et taxes : 219 244 €
- Dotations, subventions et participations : 65 877 €
- Autres produits de gestion courante : 7 725 €
- Produits financiers : 2 €
- Excédent de fonctionnement reporté : 64 376 €

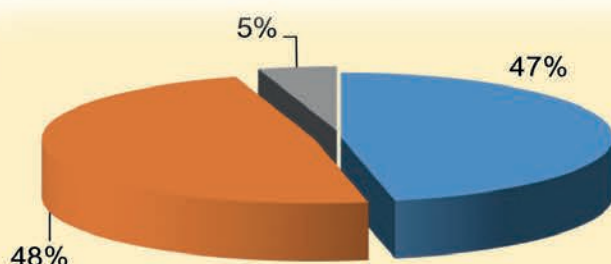
Section d'investissement

Total des dépenses : 169 106 €



- Acquisition de matériel : 2 236 €
- Emprunts et dettes assimilés : 26 811 €
- PLU : 2 711 €
- Signalisation et mise en sécurité : 7 404 €
- Terrain multisports, bâtiments communaux : 91 687 €
- Déficit d'investissement reporté : 38 257 €

Total des recettes : 138 897 €



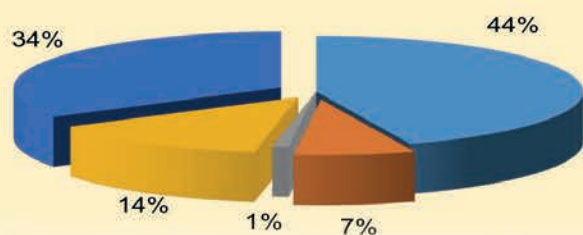
- Dotations, fonds divers et réserves : 65 024 €
- Subventions d'investissement reçues : 67 389 €
- Opérations d'ordre : 6 484 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Total des dépenses : **36 021 €**



- Charges à caractère général : 15 960 €
- Atténuation de produits : 2 642 €
- Charges financières : 351 €
- Déficit de fonctionnement reporté : 4 885 €
- Opérations d'ordre : 12 183 €

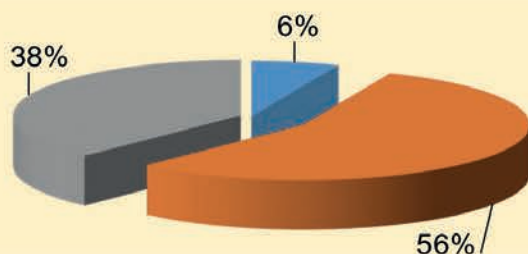
Total des recettes : **37 358 €**



- Vente de produits finis : 31 254 €
- Opérations d'ordre : 6 104 €

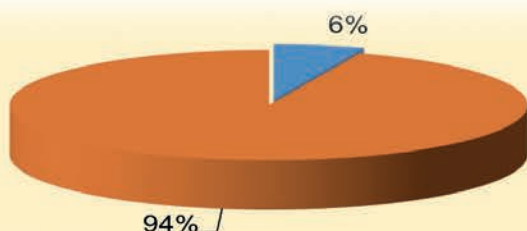
Section d'investissement

Total des dépenses : **16 069 €**



- Emprunts et dettes assimilés : 1 005 €
- Immobilisations en cours : 8 960 €
- Opérations d'ordre : 6 104 €

Total des recettes : **12 916 €**



- Excédent d'investissement reporté : 733 €
- Opérations d'ordre : 12 183 €

Divers travaux dans la commune



La construction d'un WC pour les associations a débuté. Cet aménagement était devenu nécessaire, voir indispensable, depuis la création du Club des aînés. Les personnes ne seront plus obligées de sortir du bâtiment pour accéder aux toilettes. Kevin et Jean-Luc s'activent pour que ce WC soit opérationnel avant l'hiver.



Un abri pour du matériel agricole a été déplacé par les employés municipaux à proximité de l'atelier communal.



Deux poteaux d'incendie ont été installés dans le village afin de respecter la nouvelle réglementation sur la DECI (Défense extérieure contre l'incendie). Une est située sur le chemin des Diagots et l'autre chemin de la Demi-Lune. Au total, quatorze poteaux participent à notre sécurité contre le feu.

Clos Saint-Julien : un nouveau lotissement communal à Saulzet

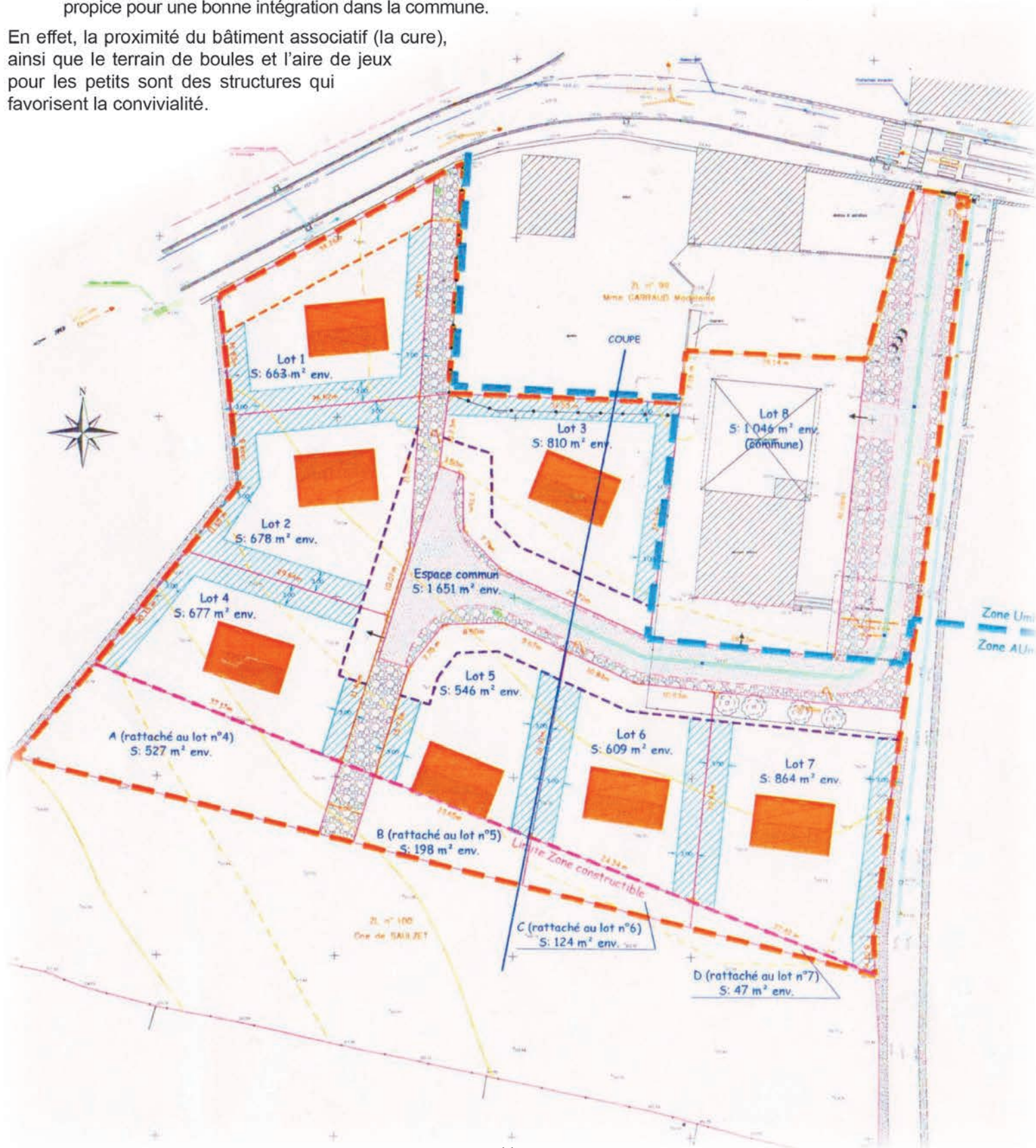


MALGRÉ toutes les contraintes imposées par les nouvelles règles qui régissent l'urbanisme, les élus ont réussi à élaborer un projet d'aménagement au centre bourg de la commune. Cet espace permettra d'accueillir une population nouvelle sur un site adapté et propice pour une bonne intégration dans la commune.

En effet, la proximité du bâtiment associatif (la cure), ainsi que le terrain de boules et l'aire de jeux pour les petits sont des structures qui favorisent la convivialité.

Un chemin piétons pour se rendre directement à l'arrêt de bus sera créé.

L'opportunité pour la commune d'acquérir ce terrain proposé à la vente répondra aux besoins de nouveaux propriétaires pour un coût au mètre carré très abordable (entre 20 et 22 € le m² suivant l'emplacement du lot).



Que commémore-t-on le 8 mai ?



TOUS les 8 mai on commémore la fin des combats armés lors de la Seconde Guerre mondiale. Il fait suite à la première capitulation allemande signée à Reims, quartier général des forces alliées, dans la nuit du 6 au 7 mai, sous la houlette du général Eisenhower.

Le lendemain, cet acte de capitulation est ratifié par le commandant suprême de l'armée de Staline, Gueorgui Joukov, et le commandant suprême des forces armées allemandes, Wilhelm Keitel, à Karlshorst, près de Berlin.

La fin de la Seconde Guerre mondiale est donc signée le 8 mai, à 23 h 01 (et 1 h 01 en Russie) et marque la fin de la guerre en

Europe. Les combats se poursuivront encore quatre mois sur le front pacifique.

Et pourquoi certains calendriers mentionnent « victoire » et non « armistice » ? Car un armistice met fin à un conflit armé mais pas à l'état de guerre. Or, en mai 1945, c'est une reddition pure et simple de l'Allemagne qui a été signée et non un seul cessez-le-feu. On parle donc plutôt de « Victoire de 1945 ».

Un jour férié qui ne l'a pas toujours été. Les 8 et 9 mai 1945 ont été déclarés fériés pour fêter la victoire des alliés et la défaite allemande. Dès le 7 mai 1946, une loi prévoit la commémoration de cette victoire tous les 8 mai de chaque année.

Mais il a fallu attendre 1953 pour que cette date soit officiellement déclarée jour férié. A cette époque, la journée n'était d'ailleurs pas chômée.

En 1959, le général de Gaulle supprime cette commémoration pour réduire le nombre de jours fériés du calendrier.

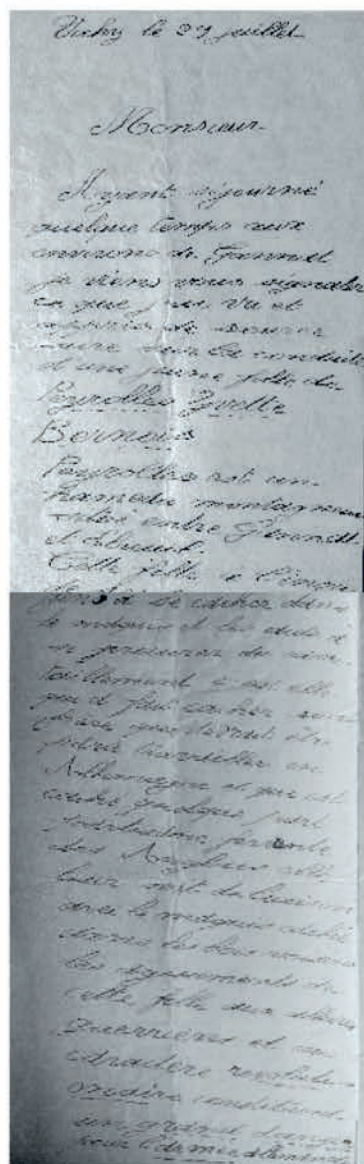
La fin de la Seconde Guerre mondiale est alors célébrée tous les deuxièmes dimanches de mai jusqu'en 1968 où le 8 mai est de nouveau déclaré férié.

Cette date est une nouvelle fois suspendue en 1975 par le président Valéry Giscard d'Estaing dans un souci de réconciliation franco-allemande. La victoire des alliés est alors fêtée le 11 novembre, en même temps que l'armistice de la Première Guerre mondiale.

Finalement en 1981, François Mitterrand redonne au 8 mai son caractère férié et chômé.



8 mai : 74 ans après...



Monsieur

Ayant séjourné quelque temps aux environs de Gannat je viens vous signaler ce que j'ai vu et appris de source sûre sur la conduite d'une jeune fille de Peyrolles Yvette Bernois.

Peyrolles est un hameau montagneux situé entre Gannat et Ebreuil.

Cette fille à l'insu de ses parents encourage les jeunes gens à se cacher dans le maquis et les aide à se procurer du ravitaillement c'est elle qui a fait cacher son frère qui devrait être parti travailler en Allemagne et qui est caché quelque part partisane fervente des Anglais elle leur sert de liaison avec le maquis caché dans les bois voisin les agissements de cette fille aux allures guerrières et au caractère révolutionnaire constituent un grand danger pour l'armée allemande un chatiment exemplaire fera respecter la discipline

Recevez Monsieur mes respectueuses salutations

Cette lettre, retranscrite ici avec ses fautes d'origine, n'est heureusement, comme beaucoup d'autres, jamais parvenue à ses destinataires, les autorités allemandes locales, grâce au courage et à la perspicacité des postiers membres des FTP (Francs-Tireurs et Partisans Français) qui ont eu l'intelligence et l'audace de détourner ce type de courrier nauséabond et qui ont ainsi pu sauver un certain nombre de vies dont celle de la personne désignée nommément dans cette lettre et qui n'est autre qu'Yvette GOUERAND, Saulzetoise décédée en 2014.

74 ans plus tard, un historien clermontois a informé sa fille de l'existence de ce document découvert à l'occasion de ses recherches, provoquant chez cette dernière une stupéfaction et une émotion bien compréhensibles supplantées ensuite par un dégoût incommensurable heureusement compensé par un légitime sentiment de fierté vis-à-vis d'une mère, une femme simple et ordinaire, au tempérament non pas guerrier mais digne et courageux et encore, l'auteur de la lettre ne savait pas tout, malgré les sources sûres dont il se réclame.

Cette irruption soudaine, inattendue et brutale du passé retentit aujourd'hui comme une invitation pressante à ne pas oublier, ne pas oublier que l'homme, c'est-à-dire chacun de nous ou son voisin est capable du meilleur comme du pire ; cette lettre nous révèle en effet les deux extrêmes de la nature humaine, d'un côté l'abnégation totale et absolue qui conduit à mettre sa vie en danger pour sauver celle d'inconnus, de l'autre la vilénie la plus abjecte, la plus infâme qui conduit à mettre en danger la vie d'une jeune fille connue, de 19 ans, pour d'obscures raisons de toutes façons injustifiables. D'un côté l'aspiration noble à une liberté digne, de l'autre, la soumission servile à une force exterminatrice.

Ne pas oublier que si les circonstances y sont propices, ces deux aspects de la nature humaine peuvent à nouveau affleurer, pour la vie des uns et ... la mort des autres ; c'est la raison pour laquelle tout doit être fait pour que les générations futures conservent et entretiennent la mémoire des comportements héroïques ou abjects de ceux qui les ont précédés et puissent construire l'avenir à la lumière du passé.

Ne pas oublier qu'aujourd'hui nous n'avons pas à choisir entre deux actes : poster une lettre dont nous connaissons et souhaitons les conséquences de l'expédition ou la détourner de son sinistre objectif ... Quel aurait été notre choix dans cette période trouble, troublée et troublante où l'ennemi ne venait pas seulement d'Outre-Rhin et ne portait pas forcément un uniforme ?

Ne pas oublier que le cours de notre histoire a pu être changé parce que des hommes et des femmes déterminés, de toutes conditions sociales et culturelles se sont levés et, là où ils étaient et avec les moyens parfois dérisoires et les compétences qui étaient les leurs, ont accompli un grand nombre d'actions le plus souvent modestes, toujours ingénieuses et sans recours systématique aux armes, dont l'accumulation a permis de vaincre la barbarie. Ne pas oublier que l'on peut défendre sa liberté et ses valeurs sans avoir étudié à Sciences Po ou à Saint-Cyr, ce qui n'enlève rien au mérite des brillants étudiants de ces prestigieuses écoles.

Ne pas oublier que si nous nous réjouissons de la paix que nous avons la chance de connaître, nous avons aussi à en mesurer la fragilité et à ne jamais cesser de craindre que ne se réveille la bête immonde que l'ignominie et la lâcheté conduisent à infliger la mort à autrui par personne interposée.

Ne pas oublier cet appel à une vigilance sans faille dans les dernières lignes de « La Peste », œuvre publiée en ... 1947 par Albert Camus qui recevra quelques années plus tard le prix Nobel de littérature.

« Écoutant, en effet, les cris d'allégresse qui montaient de la ville, Rieux se souvenait que cette allégresse était toujours menacée. Car il savait ce que cette foule en joie ignorait, et qu'on peut lire dans les livres, que le bacille de la peste ne meurt ni ne disparaît jamais, qu'il peut rester pendant des dizaines d'années endormi dans les meubles et le linge, qu'il attend patiemment dans les chambres, les caves, les malles, les mouchoirs et les paperasses, et que, peut-être, le jour viendrait où, pour le malheur et l'enseignement des hommes, la peste réveillerait ses rats et les enverrait mourir dans une cité heureuse. »



Lecture de la lettre par Martin Taillade

La Comcom vous renseigne et répond à vos questions



Siège de la Comcom

Accueil administratif de St-Pourçain/Sioule

29, rue Marcelin-Berthelot - 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

Tél : 04 70 47 67 20

Accueil administratif de Gannat

1, place Fresnaye - 03800 Gannat - Tél : 04 70 90 10 38

Accueil administratif d'Ebreuil

21, allée du Chemin-de-Fer - 03450 Ebreuil - Tél : 04 70 90 76 76

Le Transport à la demande « T'LIB »

Un service de Transport À la Demande ouvert à tous sur les 61 communes du territoire. Il suffit :

- D'adhérer auprès de la communauté de communes.
- De réserver auprès du transporteur avec votre carte d'adhésion

Plus d'infos et renseignements au 04 70 47 67 20

Portage de repas à domicile

La Comcom propose un service de livraison de repas à domicile. Pour plus d'infos et de renseignements :

Broût-Vernet - La Magic - Tél : 04 70 58 20 68

Saint-Pourçain - Tél : 04 70 47 67 23

Gannat - CCAS (jusqu'au 31 décembre 2017) - Tél : 04 70 90 67 73

MSAP

Maison des Services au public

21, allée du Chemin-de-Fer - 03450 Ebreuil - Tél : 04 70 58 43 65

Maison des Services et de la Solidarité

14-16, allée des Tilleuls - 03800 Gannat - Tél : 04 70 90 67 82

Service habitat

Que vous soyez propriétaire bailleur ou propriétaire occupant, si vous souhaitez engager des travaux dans un logement locatif ou votre résidence principale, vous trouverez : Informations, Conseils, Assistance administrative et technique pour la constitution des dossiers d'amélioration de l'habitat. O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Secteur Gannat / Ebreuil - Tél : 04 70 90 10 38

Secteur Saint-Pourçain - Tél : 04 70 45 97 26

Urbanisme

Instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme.

Secteur Gannat

1, place Fresnaye - 03800 Gannat - Tél : 04 70 90 10 38

Secteur Saint-Pourçain

29, rue Marcelin-Berthelot, 03500 St-Pourçain/Sioule - Tél : 04 70 47 67 24

Service animations

29, rue Marcelin-Berthelot - 03500 St-Pourçain/Sioule - Tél : 04 70 47 67 27

Il apporte un soutien et une aide aux associations organisatrices de manifestations à caractère communautaire. Il a un rôle de mutualisation, de relais vis-à-vis des autres associations du territoire.

Service Petite Enfance - Jeunesse

Petite enfance pour les familles et les assistantes maternelles : Accompagner, informer et animer des temps d'animations collectifs pour participer à l'éveil et au développement du petit enfant de 3 mois à 4 ans.

R.A.M. «Les Lucioles» - 10, allée des Tilleuls - 03800 Gannat

Tél : 04 70 90 20 15 - Tél : 06 32 42 50 29

R.A.M. «Les Lutins» - 39, Grande-Rue - 03140 Chantelle

Tél : 06 45 30 01 43 - Tél : 09 67 40 92 10

Maison de l'Enfance «Les Galipettes» - 10, allée des Tilleuls - 03800 Gannat - Tél : 04 70 90 20 20

Maison de l'Enfance - 13, rue des Luminaires - 03500 Bayet - Tél : 04 70 45 81 57

Enfance - Chaque année de nombreuses actions sont mises en œuvre par la Comcom en faveur des enfants de 5 à 11 ans.

Accueil de loisirs Centre Social d'Ebreuil

17, place de la Gare - 03450 Ebreuil - Tél : 04 70 90 74 80

Accueil de loisirs en Pays Saint Pourcinois Château de la Motte

03500 Louchy-Montfand - Tél : 04 70 45 30 99

Accueil de loisirs Amédée Boussange

Les Presles - 03800 Mazerier - Tél : 04 70 90 80 97

Ado - Des propositions multiples (sport, culture, chantier, vacances...) Des aides (BAFA, permis de conduire, projets personnels ou en groupe...)

Accueil Jeunes Communautaire Château de la Motte

03500 Louchy-Montfand - Tél : 04 70 45 30 99 - Tél : 06 61 91 67 25

Point Accueil Jeunes - PAJ

116, avenue Saint-James - 03800 Gannat - Tél : 06 75 38 21 37

Service culturel

29, rue Marcelin Berthelot 03500 St-Pourçain/Sioule - Tél : 04 70 45 44 65

Proposer au public une offre accessible et diversifiée et permettre de rencontrer des artistes de renommée internationale mais aussi des troupes amateurs locales et leur apporter notre soutien communautaire.

Cinéma Le Chardon -1 bis rue des Frères Degand - 03800 Gannat

Tél : 04 70 90 34 33

Clap Ciné - Cour des Bénédictins - 03500 St-Pourçain/Sioule

Tél : 07 87 80 52 65

Ecole de musique - 18, rue Croix des Rameaux - 03800 Gannat

Tél : 04 70 90 38 66

Ecole de musique - 29, rue Marcelin Berthelot - 03500 St-Pourçain/Sioule

Tél : 04 70 45 95 90

Centre de Création Artistique - 03500 Contigny

Tél : 04 70 47 67 20

Historial du paysan soldat - 1, route du Vallon - 03140 Fleuriel

Tél : 04 70 90 22 45



Pétanque Saulzétoise : bon début d'année pour le club



Il est temps de retracer les activités du club de pétanque après les six premiers mois de l'année. Tout d'abord, une pensée pour notre licencié et ami Alexandre Lagoutte, décédé accidentellement au volant de sa voiture entre Saulzet et Gannat.

Nous ne pouvons que souhaiter beaucoup de courage à son épouse et à ses enfants. Alex laisse un grand vide !

Au niveau des activités extra-sportives, organisation, comme chaque année, de la galette des Rois, le 14 janvier, à la salle communale.

Mise en place de deux matinées conviviales au sein du club : matinée tripes de 18 février et matinée andouillettes le 8 avril avec une très bonne ambiance pour ces deux repas.

Parlons pétanque : concours doublettes, avec invités, le 24 mars (12 équipes), le 21 avril (18 équipes) et le 26 mai (26 équipes).

Arrive le grand concours gratuit du 16 juin, ouvert à tous, avec tirage d'une tombola en fin d'après-midi..

Ce fut un succès grâce à un ciel clément et

l'inscription de 40 équipes.

La mise en place d'un concours de tir de précision, la vente de frites, saucisses et merguez et le bon fonctionnement de la buvette ont contribué à laisser un bénéfice respectable, principale ressource de l'année, ajouté bien sûr au gain de la tombola.

Au niveau des compétitions, en Coupe d'Allier, l'équipe A de Pascal Boyer, deuxième de sa poule, est qualifiée pour les quarts de finale deuxième série.

L'équipe vétérans de Christian Dumet, quatrième de sa poule, est qualifiée pour les huitièmes de finale deuxième série.

L'équipe B de Ludovic Voiret a réalisé un

parcours honorable en se classant cinquième, ratant de peu la qualification aux phases finales.

Voilà retracée la vie du club à la moitié de l'année 2018 et toutes ces différentes activités montrent la bonne marche de la Pétanque Saulzétoise.



Union Sportive Saulzet-Escurolles : le niveau supérieur pour les deux équipes



L'EQUIPE A . – Sportivement l'U.S.Saulzet-Escurolles a confirmé qu'elle avait sa place au niveau supérieur. A l'issue d'un parcours quasiment parfait (15 victoires, 1 nul et seulement 2 défaites) en championnat D3, l'équipe a réussi sa saison et accède au niveau D2.

L'U.S.S-E termine première de sa poule avec la meilleure défense (20 buts encaissés) et la troisième attaque (59 buts marqués). Très bon parcours également en Challenge Paul-Baptiste où l'équipe a atteint les demi-finales (éliminée par Saint-Yorre, pensionnaire de D1),



L'équipe B . – Elle a effectué une saison qui la propulse en D4 pour la saison prochaine. A l'issue d'un parcours très flatteur (15 victoires, 3 nuls et seulement 2 défaites) en championnat D5, l'équipe termine seconde de la poule C et accède au niveau supérieur. Elle termine avec la deuxième défense

(24 buts encaissés) et la meilleure attaque (87 buts marqués).

La combativité et la persévérance de tous, conjuguées avec la complémentarité des deux équipes tout au long de la saison ont été les clefs de cette réussite.

L'Union Sportive Saulzet-Escurolles a tenu son assemblée générale en présence des maires de Saulzet et d'Escurolles.

Le coach, Sébastien Dandrieux, saluait le mérite de tous et félicitait l'ensemble du club. Il souhaitait que la complicité constatée soit au rendez-vous de la prochaine saison. Il faudra encore plus de sérieux lors des entraînements pour envisager de bons résultats,.

Le trésorier, Guy Maridet, a présenté un bilan financier légèrement déficitaire, mais l'U.S.S-E est malgré tout en bonne santé financière. Il a insisté sur les principales ressources du club (tombola, passage des calendriers et concours de belote) et demandé à chacun de s'impliquer davantage. Le poste des amendes étant particulièrement élevé, il a demandé à tous d'être plus concernés afin d'éviter des pénalités financières non négligeables.

Le secrétaire, Jérôme Jaillet, a fait le point sur les licences. Il a rappelé le tarif des licences, qui a été fixé à 50 € lors de la dernière réunion du bureau.



Le président, Maurice Bayon, n'a pas caché sa satisfaction concernant les résultats de la saison écoulée.

Il félicitait tous les joueurs et tous les dirigeants qui ont participé à cette réussite. L'accession des deux équipes au niveau supérieur est bien le plus beau cadeau d'anniversaire que les joueurs pouvaient offrir aux deux municipalités pour les dix ans de l'Union Sportive Saulzet-Escurolles. La prochaine saison sera plus difficile, mais le président a confiance au groupe actuellement en place et espère une bonne intégration des nouveaux éléments.

Il a présenté Vincent Pholoppe (arbitre assistant en national), qui a accepté de rejoindre l'U.S.S-E, ce qui permettra d'être en règle au niveau arbitral.

Le président a remercié les élus de Saulzet et d'Escurolles pour leur soutien financier et technique. Les soutiens publicitaires des commerçants ou artisans locaux ont été également appréciés. Il espère également voir l'U.S.S-E se comporter honorablement afin de porter haut les couleurs des deux communes. Voir le poste des amendes diminuer serait déjà un signe de sagesse et d'expérience.

L'engagement de tous les instants et le travail sérieux effectué par le coach Sébastien Dandrieux a également été souligné.

Le bureau du club reste sans modifications majeures pour la saison prochaine, Seul Dominique Mosnier arrête momentanément pour raison familiale, mais pour la pérennité du club l'arrivée de nouveaux bénévoles devient très urgente sous peine de voir disparaître cette belle association.



Dans leur allocution, les maires ont assurés le club de leur soutien et adressent leurs félicitations à tous. Ils ont constaté qu'une bonne ambiance animait l'U.S. Saulzet-Escurolles et ils ont évoqué avec l'ensemble de l'assemblée les différents points à améliorer (tontes régulières du stade d'Escurolles et aménagements des vestiaires de Saulzet, ainsi que la gestion des squatteurs du terrain en fin de saison).

La parution des articles de presse a été évoquée et il a été convenu qu'un équilibre dans les parutions serait appliqué. La parution en simultané sur les cantons d'Escurolles et de Gannat a été souhaitée.

L'assemblée s'est terminée par un vin d'honneur, un repas et un concours de pétanque pour clôturer la saison.

Pour la nouvelle saison, les entraînements ont déjà débutés et trois rencontres amicales ont été programmées pour les 11, 17 et 22 août.

Au niveau extra-sportif, une tombola et la distribution des calendriers ont été programmés. Le traditionnel concours de belote aura lieu à Saulzet le 20 janvier 2019. Un concours de pétanque, un tournoi de sixte, une brocante et une soirée anniversaire pour les 10 ans de l'Union Sportive sont également sur les tablettes.

Pour rejoindre le groupe de l'U.S.S-E, toutes les personnes souhaitant contribuer à l'évolution de l'Union Sportive Saulzet-Escurolles sont invitées à prendre contact auprès de Maurice Bayon (tél. 06.82.19.11.18) ou de Sébastien Dandrieux (tél. 06.04.52.00.04).

L'ensemble des joueurs et dirigeants vous souhaitent de bonnes vacances.

Gym, forme et plaisir : une fin de saison très agréable



C'EST une fin de saison très agréable qui s'est achevée pour toutes et tous les licenciés de l'association (58 au total). Le beau temps était au rendez-vous en ce mois de juin 2018 et nous avons pu profiter du grand air au cours des dernières séances.

Séances en plein air autour de l'Ancoutay. Nous nous sommes servis du mobilier dit « urbain » comme les bancs, les arbres, les rambardes, etc... et les derniers cours de steps et cardio du jeudi soir ont eu lieu sur le terrain multisports que nous avons éterné. Quel plaisir de pouvoir profiter du grand air avec la musique entraînante de Sylvie.

Sur les deux dernières séances, nous avons profité d'un temps idéal pour finir la saison par de la marche sur les chemins saulzétois.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 22 juin et a rassemblé les trois quarts des licenciés. Nous espérons vivement tous les retrouver à la rentrée. Les cotisations, licence comprise, restent inchangées et sont toujours payables en deux ou trois fois.

Nous renouvelons nos remerciements aux conseils municipaux des trois communes pour la mise à disposition gratuite des salles polyvalentes.

Nous invitons toutes les personnes qui pourraient être intéressées par des activités physiques à venir nous rejoindre à partir de septembre.



De plus, le cours seniors de lundi après-midi, à 14 h 30, sera maintenu.

Nous invitons tous les seniors de Saulzet et des communes environnantes (faites le savoir autour de vous) à venir rejoindre le groupe. Ce

cours est plus particulièrement axé sur de la gym douce : maintien de l'équilibre, de la souplesse, mémorisation et repérage dans l'espace, tout ceci pour prévenir la perte d'autonomie. La cotisation pour ce cours est soutenue par une subvention de la « Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Allier (CFPPA03) » grâce au concours de la CNSA, auprès de laquelle le club avait postulé.

A tous les nouveaux habitants de Saulzet, ne cherchez pas plus loin pour pratiquer une activité physique à votre rythme.

A Saulzet, notre club vous propose **trois cours par semaine** : lundi, de 14 h 30 à 15 h 30 pour les seniors ; le lundi et le jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30, pour les jeunes et les adultes.

Les cours reprendront lundi 10 septembre à 14 h 30. Cotisation annuelle unique pour une ou deux séances par semaine.



Toujours deux séances de découverte gratuites. Pas de compétition, juste pour se maintenir en forme en toute convivialité

C'est ça le sport santé et notre club a obtenu le label « Qualité Club Sport Santé ».



Renseignements :

Jacqueline Laumet,
04.70.90.22.04

Dominique Humbert,
04.70.90.00.94

Une magnifique fresque pour égayer le préau de l'école



Les enfants de l'école de Saulzet, leurs parents, enseignantes et élus du RPI se sont réunis à la fin de l'année scolaire pour l'inauguration d'une fresque sur les murs du préau.

Celle-ci a été élaborée avec l'aide précieuse de Xavier Arnaud, Saulzétien, professionnel dans le dessin et le graf sur tous supports en intérieur et extérieur.

Cette fresque représente les cinq continents et vient conclure le projet d'école étudié cette année.

Dans son discours, le maire a remercié les directrices d'école pour leur implication dans l'éducation des enfants dont elles ont la charge et en particulier Magalie Richard, directrice de l'école de Saulzet, qu'il a félicitée pour sa compétence et son enthousiasme permanent.

Il a rappelé que « l'école est le berceau de la République, prenons-en soin, que l'éducation de nos enfants est bénéfique pour leur avenir et qu'il est nécessaire que les écoliers s'y sentent bien ».





OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, de 16 heures à 18 heures.

Mardi, de 9 heures à 12 heures.

Mercredi, de 9 heures à 12 heures.

Vendredi, de 16 heures à 18 heures.

Permanence des élus, sans rendez-vous, les lundis, de 18 heures à 19 heures.

NAISSANCES



Ervy Arnault
né le 8 février



Eden Faure
né le 31 mai



DÉCÈS



André Lasnier
le 1^{er} mars

Nos plus sincères condoléances aux familles concernées

NOUVEAUX TARIFS

Salle des fêtes

Le week-end (2 jours) : habitants de la commune ou résidents secondaires, 100 € ; habitants hors commune, 200 €.

1 jour (en semaine) : habitants de la commune ou résidents secondaires, 50 € ; habitants hors commune, 80 €.

Réunion de tout ordre : 60 €.

Caution, 400 €.

Forfait nettoyage, 40 €.

A la réservation de la salle, un acompte sera demandé. En cas de désistement, il ne sera pas remboursé, sauf cas exceptionnel (décès, maladie...). Montant : habitants ou résidents secondaires de la commune, 30 € ; habitants hors commune, 60 €.

Concessions au cimetière et au colombarium

Cimetière : concession trentenaire simple, 180 € ; double, 360 €.

Concession perpétuelle simple, 360 € ; double, 720 €.

Colombarium : case 15 ans, 150 € ;

Case 30 ans, 300 € et 40 € pour une urne supplémentaire.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAULZET

Ouverture les lundis, de 16 heures à 17 heures

La bibliothèque est accessible à tous :

- Sans inscription préalable ;
- Elle est gratuite ;
- Elle se situe dans la salle des réunions, au rez de chaussée de la mairie.

Un choix important est à votre disposition et vous avez aussi la possibilité de commander les livres que vous désirez non disponibles sur place.

Bonne lecture à tous !

CCAS : REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 14 octobre. Retenez bien cette date !

OBJETS ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants aura lieu le jeudi 4 octobre.

S'inscrire en mairie.

Bon début de saison pour le comité des fêtes



La deuxième partie de la saison a commencé par notre loto au mois de février. Cette année un peu plus de personnes se sont déplacées pour remplir le carton gagnant, est-ce la dotation des lots qui était plus attirante ; le premier lot était un téléviseur grand écran de 123 cm gagné par M. Dumet Christian et de nombreuses autres personnes sont reparties avec un lot.



Le 17 février, la traditionnelle soirée théâtre, avec la troupe « Les 3 roues » de Biozat, qui, encore une fois, a su distraire le public saulzétois qui s'est déplacé en grand nombre.



Cette année pour « La Saulzétoise » randonnée pédestre et VTT, nous avons eu trois jeunes (Alexandre, Benoît et Corentin) venus nous épauler pour l'organisation de cette manifestation. En effet, étant des férus de VTT, ces jeunes s'y

connaissent très bien pour trouver les parcours adéquats. Ce qui a été une très grande aide pour Jacqueline, Nicolas et Virgile qui donnent beaucoup de leur temps pour le repérage des parcours chaque année.

Ils ont su aussi rameuter les participants à cette randonnée car ce n'est pas moins de 94 vététistes qui sont venus sillonner les parcours de 10, 20, 35 et 45 km.

Pour la randonnée pédestre un parcours de 6 km a été rajouté, qui a été très apprécié puisque 22 marcheurs l'ont emprunté ; celui des 10 km a vu 66 personnes le fouler, par contre le 20 km n'a pas été très côté puisque seulement 8 marcheurs l'ont bravé.

Et tout le monde s'est retrouvé autour de la paëlla cuisinée par M. Maurice. Nous remercions donc Alexandre, Benoît et Corentin et leur disons à très bientôt pour la découverte de nouveaux parcours. Nous espérons aussi qu'ils s'intégreront dans notre comité. Pour la saison prochaine il se pourrait qu'il y ait du changement quand à l'organisation de cette manifestation. Idée à creuser.

Début juillet nous nous sommes réunis en assemblée générale, où Rolande Voyron, notre présidente, s'est réjoui de la bonne marche de notre association. Elle nous a annoncé que fin 2019 le

comité des fêtes aura 30 ans et pour cette occasion nous vous préparons une surprise, mais nous ne vous en dirons pas plus, il va falloir patienter, vous saurez tout en temps voulu.

Rolande a tenu que nous ayons une pensée pour Daniel P. qui nous a quitté trop rapidement.



Par ailleurs elle a félicité Christelle et Nicolas pour la venue du petit frère de Jessica, Elyzio.

La trésorière et la secrétaire nous ont présenté des bilans tout à fait positifs. L'assemblée a procédé à l'élection du tiers sortant c'est le poste de la présidente qui était à pourvoir et, à l'unanimité, Rolande a été reconduite dans ses fonctions. Le bureau se constitue comme suit :

Présidente, Rolande Voyron ; trésorière, Jacqueline Laumet ; secrétaire, Françoise Battaglia, suppléée par Aurélie Landrière.

Pour terminer nous avons établi le calendrier des manifestations pour la saison 2018-2019 : vide-greniers, dimanche 16 septembre ; après-midi théâtral, dimanche 7 octobre ; repas dansant, samedi 17 novembre ; concours de belote, dimanche 2 décembre ; Noël des enfants, samedi 29 décembre ; loto, dimanche 3 février 2019 ; soirée théâtrale, samedi 30 mars 2019 ; « La Saulzétoise », marche et VTT, dimanche 28 avril 2019 ; assemblée générale, samedi 6 juillet 2019 ; voyage : dimanche 7 juillet 2019 ; 30 ans du comité des fêtes, samedi 13 juillet 2019.

Et voilà encore une saison qui s'annonce bien remplie, en espérant que vous serez nombreux à toutes nos manifestations. En attendant bonnes vacances à tous.



Manquant sur la photo Christelle et Nicolas